

# plein temps

Parti communiste français  
collectif *Activité en direction des retraité-e-s*  
06.08.81.19.61-junkerdaniel@hotmail.com

N°39 mars 2014

## municipales 2014

**L**es 23 et 30 mars 2014 se tiendront les élections municipales. Les retraité-e-s ont intérêt à faire entendre leur voix pour peser, en convergence avec les salarié-e-s et les privé-e-s d'emploi, sur les décisions les concernant.

Les élections municipales sont les élections de proximité. C'est dans la commune qu'une partie des questions liées au vieillissement peuvent trouver des réponses, notamment dans les domaines de la vie active et solidaire, du bien vivre, des loisirs et de l'accompagnement du vieillissement.

S'appuyer sur des élu-e-s communistes et Front de gauche est important pour avoir les réponses adaptées à ces exigences.

La vie dans la commune est faite d'un ensemble de rapports qui conditionnent le bien être, le bien vivre. Certes, la commune ne peut à elle seule résoudre tous les problèmes, mais elle peut être un lieu de résistance, un lieu d'actions collectives, notamment là où le poids des forces progressistes est important.

La commune est le lieu primordial pour le maintien du lien social. Elle permet d'agir contre l'isolement, la fracture intergénérationnelle,

pour l'accès aux soins, aux loisirs et à la culture. Elle aide à développer sa citoyenneté et être acteur de la vie sociale. Les retraité-e-s sont massivement investi-e-s dans le bénévolat, dans les associations, dans les activités politiques et syndicales. Les retraité-e-s présent-e-s auprès de leurs enfants et petits enfants ne sont pas une charge pour la société, mais sont, par contre, indispensables à son bon fonctionnement.

C'est dans la commune que des réponses peuvent être apportées aux questions du vieillissement, notamment pour garantir le plus longtemps possible l'autonomie.

Cela suppose une autre qualité de l'habitat permettant le maintien à domicile, dans des conditions supportables, et éventuellement l'accès à des établissements spécialisés dont le coût doit tenir compte des ressources de la personne sans être une charge pour ses enfants ou petits enfants.

Pour les élections municipales des 23 et 30 mars prochains : **votez PCF/Front de gauche ou pour les listes d'union de la gauche, c'est s'ouvrir des espaces de progrès et de résistance.**

**Michel Bruneau**



### DANS CE NUMÉRO

- Rencontre Île-de-France  
Hollande coupe la branche famille page 2
- Des retraité-e-s qui s'engagent à Saint-Ouen page 3
- Retraites : compensation entre régimes  
Perte d'autonomie : adaptation des logements page 4

# faisons entendre nos voix

## RENCONTRE ÎLE-DE-FRANCE

Le 13 février dernier, au conseil national, nous avons tenu une réunion régionale Île-de-France des retraité-e-s. Une quinzaine de participants, de 6 fédérations, ont débattu, à partir des évolutions importantes (nombre, longévité, rôle dans la société...) vécues par les retraité-e-s et de leurs attentes nouvelles. Il est bien nécessaire d'avancer sur des structurations au niveau départemental pour cette activité en direction des retraité-e-s.

Les camarades retraité-e-s sont pour une grande part très investi-e-s dans l'activité politique « générale ». Mais les préoccupations, les aspirations des retraité-e-s ne sont que rarement identifiées et traitées de façon spécifique, au sein du PCF. Ces collectifs auront donc cette responsabilité. **Un appel pour les municipales a été adopté.** Un nouvel appel sera élaboré pour les élections européennes.

Cette rencontre a également permis d'échanger avec l'Amicale des Vétérans et son président Daniel Renard. Notre camarade Raphael Vahé, président de l'ARAC, enseignant retraité de Seine-Saint-Denis, participait aussi à nos travaux.

Daniel Junker

*que c'est beau c'est beau la vie !* ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2014

### APPEL DES RETRAITÉ-E-S

Nous sommes plus de seize millions de retraité-e-s, sur une population de 65,7 millions d'habitants. Cette véritable révolution de la longévité a vu l'espérance de vie dépasser les 81 ans en 2011 (86 ans en 1950), soit plus de vingt ans à vivre dans la vie, après le départ en retraite.

Ce progrès formidable doit cesser d'être considéré comme une charge, un coût à réduire comme le font les libéraux de tous poils. Nous avons envie de réinventer la vieillesse en partant suffisamment tôt à la retraite pour mener véritablement une vie hors travail.

Retraité-e-s, nous voulons avoir les moyens de vivre, de nous projeter dans l'avenir, pouvoir participer à la vie sociale, avoir un rôle à jouer dans la société. Il est possible de gagner en qualité de vie pour tous les âges. Les moyens techniques, scientifiques et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle le permettent.

Les 29 et 30 mars prochains, les élections municipales auront lieu dans toute la France. Dans chaque commune, nous serons appelé-e-s à élire nos conseillers et conseillers municipaux, nos maires, pour six ans, ainsi que les élu-e-s dans les intercommunalités.

Nous vous lançons un appel : de la plus petite à la plus grande commune, ces élections auront une très grande importance sur notre vie et notre ville. C'est à nous, toutes et tous ensemble, dans chacune de nos communes d'en décider. Nous avons besoin que ce change pour vivre mieux le plus vite possible. Il y a urgence !

Pour cela, il est nécessaire et utile de voter pour les listes où seront présents les militants du PCF et du Front de gauche qui s'engagent à défendre et promouvoir nos droits, mettant en œuvre, à cette fin, un conseil municipal consultatif des retraité-e-s, pour un véritable accès à :

**L'INFORMATION**  
s'informer sur ses droits : nécessité d'un maillage du territoire en favorisant les relais d'information à travers l'implantation de guichets uniques à l'usage des mairies (CCAS) et des particuliers

**LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE**  
droit à compensation de la perte l'autonomie, au sein de la Sécurité sociale en lien avec service public territorial de santé - frais d'obèques payés par l'État

**AU LOGEMENT**  
habitat intergénérationnel, logements adaptés, logements foyers...

**AUX TRANSPORTS POUR TOUS**  
essentiel pour assurer le lien social

**AUX LOISIRS ET LA CULTURE**  
indispensable pour le bien vivre, le travail de mémoire et le maintien dans la société avec les autres générations

avec nos élus locaux, exigeons ensemble, au travers de cette élection locale :

**LE DROIT À LA RETRAITE À 60 ANS**  
avec 75% minimum du salaire d'activité (calculé sur les dix meilleures années), pas de pensions inférieures au smic revendiqué (1700 € brut) garantissant l'égalité professionnelle hommes/femmes

**LE DROIT À LA JUSTICE FISCALE**  
rétablissement de la 1/2 part, suppression de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie

soutenir et voter pour les candidates et les candidats présentés par le PCF membre du Front de gauche

**C'EST S'OUVRIRE DES ESPACES DE PROGRÈS ET DE RÉSISTANCE**

collectif  
Activité en direction des Retraité-e-s

**PCF FRONT DE GAUCHE**

## LE PRÉSIDENT FRANÇOIS HOLLANDE coupe la branche famille

En l'exonérant de toute cotisation pour la politique familiale, François Hollande fait cadeau au MEDEF de plus de 35 milliards €, s'ajoutant aux 20 milliards € du crédit d'impôts compétitivité/emploi (CICE).

Il satisfait ainsi une vieille exigence du patronat et remet en cause un des fondements de la protection sociale créée par Ambroise Croizat. C'est un recul de plus de soixante dix ans.

Ces 35 milliards € seront pris dans la poche des salarié-e-s et des retraité-e-s, ce qui est scandaleux. C'est très grave également au niveau des retraites, car une diminution des allocations familiales peut induire une

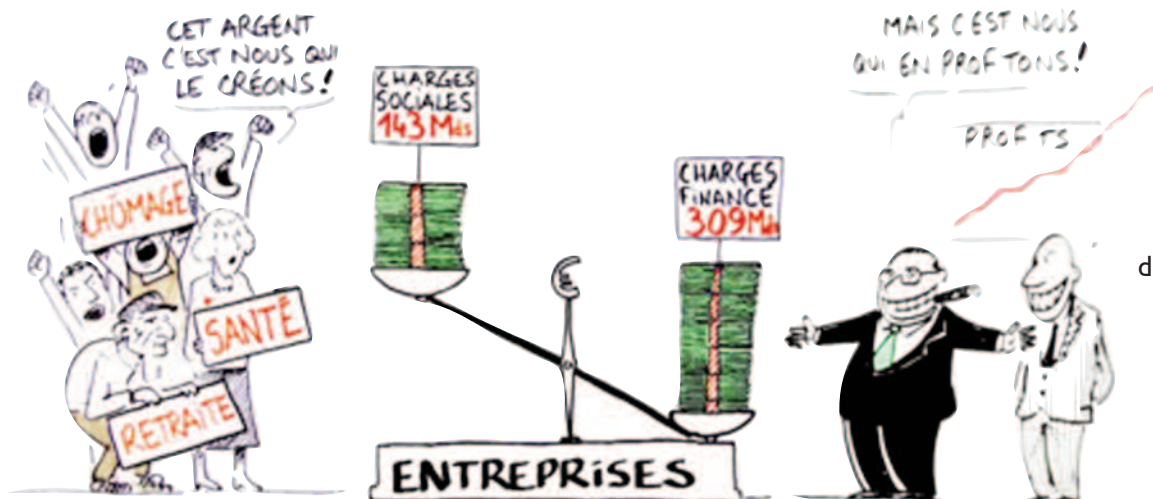
diminution de la natalité et donc du financement des retraites.

C'est, ainsi, la cohérence globale de la sécurité sociale qui est attaquée. Par cet acte, François Hollande marque une rupture majeure avec son discours du Bourget où il entendait désarmer la finance.

Plutôt que de poser la question du poids du capital dans le travail, il préfère s'attaquer au bien commun universel et solidaire que constitue la sécurité sociale. Il agit dans la continuité des projets, portés par Nicolas Sarkozy, de substitution des cotisations familiales par des mesures fiscales supportées par les ménages.

Le président rompt avec le pacte social issu du Conseil national de la Résistance qui instaurait une sécurité sociale de la naissance jusqu'à la mort. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour la défense et la promotion de la sécurité sociale solidaire basée sur la cotisation.

Daniel Blache



## DES RETRAITÉ-E-S QUI S'ENGAGENT

# pour faire vivre la ville

### À Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, un Conseil consultatif des retraité-e-s développe une activité très dynamique.

Cette instance vise à permettre le maintien et le développement de l'implication des retraités dans la vie locale.

Le conseil est partie prenante pour un dialogue riche sur l'actualité des retraités, notamment la réforme des retraites, la santé, la perte d'autonomie, mais aussi, la vie culturelle, la vie associative, etc.

Ce lieu d'échange est important car là se manifeste l'irrépressible demande de l'exercice démocratique dans la société civile. Ce conseil est l'illustration qu'ensemble, rassemblés et organisés, les retraités peuvent influencer sur le devenir de la ville. Le dialogue riche de l'assemblée est à chaque fois le moteur de nouvelles actions. Les retraités sont toujours très actifs et en demande d'une participation et d'un engagement dans la vie de la cité et de leur quartier.

Ce Conseil a permis de rendre compte de l'activité de commissions, de l'engagement des participants, mais aussi de leur questionnement.

Le rapporteur de la commission *Vie citoyenne* a évoqué, à nouveau, la construction d'un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) à Saint-Ouen. L'Agence régionale de Santé refuse son financement alors que la ville est prête à engager des moyens.

Plus globalement, Il s'agit d'une réflexion à mener sur le maintien ou non à domicile des personnes âgées, qui, au fil du temps, ont des difficultés à se déplacer. Dans la mesure où les capacités d'accueil de ces personnes ne sont pas assez importantes, la question de l'environnement matériel et humain devient encore plus prégnante.

Le conseil des retraités souhaiterait être associé aux réflexions qui vont prolonger l'université populaire sur la prévention et la sécurité.

Des propositions sont étudiées pour le fonctionnement des transports, du tri sélectif des déchets ménagers.

La proposition d'un participant de créer un blog pour populariser les propositions, actions et questionnements du Conseil des retraités semble pertinente et nécessaire. Il va falloir réfléchir à sa mise en place, mais également à la démocratisation d'internet chez les seniors.

Enfin, certaines questions trouvent leur prolongement dans les débats du conseil municipal pour y apporter des réponses.

Le Conseil consultatif des retraités enrichit la vie municipale.

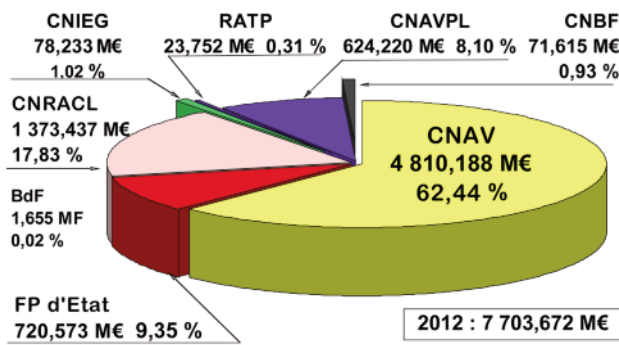


*dans la salle  
du Conseil municipal  
les retraités  
font des propositions  
et réfléchissent  
collectivement*

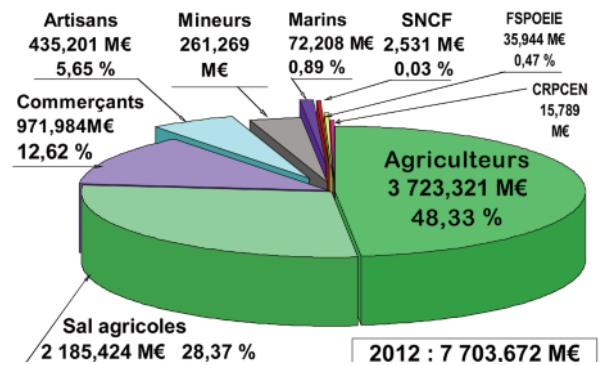


# COMPENSATION GÉNÉRALISÉE VIEILLESSE 2012

## RÉGIMES QUI VERSENT



## RÉGIMES QUI REÇOIVENT



Cette mesure a été créée par une loi de 1974 pour tenir compte des déséquilibres démographiques entre régimes.

Le PCF propose la mise en place d'une maison commune des régimes de retraite afin de coordonner et de solidariser les différents régimes et de piloter cette compensation entre régimes.

La presse nationale a qualifié la réforme des retraites du gouvernement Ayrault de demi-mesure. Elle est tout l'inverse. Cohérente avec les réformes engagées

jusqu'à présent, elle participe de la construction d'un nouveau modèle social à mille lieux de l'esprit qui a bâti celui d'après guerre. Elle est un des éléments du projet de civilisation porté par le patronat en France, mais aussi en Europe et dans le monde.

Cette bataille a force de symbole dans les esprits et dans les faits. Elle est constitutive de notre capacité à porter un projet de civilisation alternatif.

Dans ces conditions, une fois encore, notre responsabilité à construire et contribuer à la lutte est immense.

## PERTE D'AUTONOMIE

# adaptation des logements

Dans le cadre du projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation au vieillissement, le gouvernement veut faire du logement un outil de prévention de la perte d'autonomie.

Un rapport concernant l'habitat collectif des personnes âgées autonomes, rédigé par la *Direction générale de la cohésion sociale*, fait état du retard important pris en France pour l'adaptation des logements au vieillissement.

Seuls 6 % des logements sont adaptés contre 16 % aux Pays-Bas, 12 % au Danemark, 8 % en Allemagne. Un tiers des personnes de plus de soixante cinq ans, habitant un logement non adapté, sont victimes de chutes à leur domicile (fracture de la hanche, du col du

fémur...) nécessitant souvent des soins longs et onéreux.

Depuis une loi de 2005, seuls les nouveaux logements doivent être accessibles à toutes les personnes. Les demandes d'adaptation sont très faibles en raison du manque de lisibilité du dispositif, bien qu'un guide existe vers les particuliers comme les professionnels. Il est néanmoins possible d'obtenir l'ouverture d'un dossier unifié de demande d'aide.

Pour avancer dans le traitement de ces questions délicates, nous devons imposer que le président de la République mette en œuvre son engagement de campagne présidentielle visant à adapter 80 000 logements d'ici 2017.

Daniel Blache

Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à:  
 PCF/Collectif Activité en direction des retraité-e-s  
 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

### pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet. Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an. **Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.**